

N/REF : 20/03/2025 10H53 C:000023 I:14020

V/Email reçu le Jeudi 20/03/2025 a 10H53

CABINET LECOMTE

**Centre d'Affaires Oberthur
1 RUE RAOUL PONCHON
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 5 INKERMANN
RUE D'INKERMANN
35000 RENNES

Rennes, le 16 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 TER INKERMANN - NIVEAU -3

MOTIF : N-3 DU PARKING INKERMANN EST DE NOUVEAU PARTIELLEMENT INONDÉ

Donneur d'ordre : Mme C DE DECKER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 21/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION ELECTRIQUE
RACCORDEMENT ELECTRIQUE
POSE DE LA POMPE DE RELEVAGE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : BB AB Email envoyé le 03/04/25 a 13H59 Mme C DE DECKER
LE LCOMPTER Email envoyé le 24/03/25 a 11H42 Mme C DE DECKER

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50		29,50
2,50	H.Ouvrier Electromécanicien le 21/03	2	69,24		173,10
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	40,66		40,66
20,00	Metre(s) de cable R02V 3x2,5mm2	2	4,22		84,40

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Fiche(s) étanche MF	2	12,90	12,90
6,00	Collier(s) fixation	2	1,25	7,50
TOTAL H.T.				348,06
T.V.A. a 10,00%				34,80
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>382,86</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.